

Certificat d'Aptitude Professionnelle

Monteur en installations thermiques

Le titulaire du CAP monteur en installations thermiques installe et entretient des systèmes de chauffage, de climatisation et de ventilation. Il raccorde des appareils à des réseaux transportant énergie ou fluide.

Il intervient dans les maisons individuelles, les immeubles, les commerces ou les bâtiments industriels ou publics.

Ses activités peuvent être les suivantes :

- montage : mise en place des équipements (chaudières, radiateurs...), réalisation et pose du réseau de canalisations (découpe, cintrage, soudage, etc.), raccordement aux appareils, installation et branchement des matériels électriques et de régulation ;
- mise en service : contrôle du fonctionnement de l'ensemble, réglages ;
- information de l'utilisateur : présentation de l'installation et des consignes d'exploitation.
- maintenance (changement d'une pièce, entretien courant...), rénovation.

Il doit être capable de :

- poser des radiateurs, des planchers chauffants, des chaudières, des panneaux solaires...
- tracer, réaliser les percements et poser les éléments, façonner, poser et assembler les réseaux fluidiques
- raccorder les matériels aux différents conduits et réseaux fluidiques et électriques (cintrage, soudure)
- effectuer des travaux de finition (peinture, calorifuge, raccords de plâtre, de mortier de ciment...)
- réparer ou rénover des matériels existants, régler les brûleurs des chaudières
- mettre en pression, contrôler et purger les circuits (air, eau...) et mettre en service le système.
- changer une pièce, entretenir les équipements.
- lire des plans et des notices techniques, procéder au tri sélectif des déchets de chantier

Il faut se tenir au courant des évolutions techniques et apprendre à maîtriser les nouveaux matériels qui font régulièrement leur apparition sur le marché. Les pratiques sur les chantiers évoluent également, en raison notamment du recours aux énergies renouvelables (vent, soleil) : là encore, il faut s'adapter.

Le monteur se déplace d'un chantier à l'autre. Ses horaires sont irréguliers, il n'est pas rare qu'il ne quitte le lieu d'une réparation qu'après remise en marche, quel que soit le temps nécessaire. Il travaille rarement seul et, sur les chantiers, il est régulièrement en contact avec différents corps de métiers avec lesquels il coordonne ses interventions.

Débouchés :

Le jeune diplômé peut adresser sa candidature à une entreprise artisanale, une PME ou un service de chauffage urbain, pour le compte d'une commune, par exemple.

Le monteur débute en tant qu'ouvrier qualifié. Après quelques années de pratique, il est possible de devenir chef-d'équipe ou responsable de chantier. Ou encore de s'installer à son compte comme artisan

Programme

Grille horaire	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention	43h30	39h
Enseignements professionnels et math en co-intervention	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre	87h	78h
Prévention santé environnement	43h30	26h
Français, histoire géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques-Physique chimie	43h30	39h

Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29h	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

- Education physique et sportive, coeff. 1
- Langue vivante étrangère : anglais coeff. 1

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études :

- Autre CAP (en 1 an) dans une spécialité voisine : CAP Monteur en Installation sanitaire
- Brevet professionnel (BP) Monteur en installations de génie climatique
- BP Monteur dépanneur en froid et climatisation
- Mention complémentaire (MC) Maintenance en équipement thermique individuel
- Bac pro Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- Bac pro Technicien en maintenance des systèmes énergétiques et climatiques

Enseignements professionnels

- **Acquisition de méthodes de travail** (organiser, préparer, choisir des matériaux et des outils, respecter les différentes étapes de réalisation de l'ouvrage)
- **Apprentissage d'un savoir-faire** (équiper des appareils et les installer, tracer les parcours des canalisations, des gaines de ventilation mécanique, des conduits; réaliser des percements, fabriquer et poser des supports, façonner à froid et à chaud des canalisations, assembler et monter des réseaux, réaliser un calorifugeage)
- **Les intervenants dans la construction** (leurs fonctions, leurs qualifications, leurs responsabilités)
- **Communication technique**
- **Connaissance des installations et des équipements** (réseaux de distribution et d'évacuation d'eau, réseau électrique, production et diffusion de chaleur, ventilation des locaux, conduits d'évacuation et gaz brûlés...)
- **Histoire des techniques**
- **Connaissance des matériaux et des matériels** (colles, adhésifs et de leurs domaines d'utilisation, robinetterie, capteurs, brûleurs...)
- **Santé et sécurité au travail**
- **Contrôle et qualité**

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines.

Examen

Enseignement professionnel :

- Etude et préparation d'une intervention, coeff. 4
- Réalisation d'un ouvrage courant, coeff. 9 (dont 1 pour la vie sociale et professionnelle)
- Réalisation de travaux spécifiques, coeff. 2

Enseignement général :

- Français et histoire géographie, coeff. 3
- Mathématiques – sciences, coeff. 2

Où se former à proximité d'Aubagne

- **En lycée public**

Aubagne- LP Eiffel

Marseille 11^e – LP René Caillié

Marseille 13^e – Lycée Diderot

- **En lycée privé**

Marseille 6^e – LP Ecole Libre des Métiers

- **En apprentissage**

Aix en Provence – Centre de formation du Bâtiment d'Aix les Milles

Marseille 6^e – LP Ecole Libre des Métiers

Marseille 11^e – Centre de formation du Bâtiment de Marseille

Marseille 12^e – CFA des Compagnons du devoir et du tour de France

N'hésitez pas à rencontrer un Psychologue de l'Education Nationale